

L'Université Jean Monnet organise à partir du 22 février 2021 un dépistage Covid-19 gratuit et quotidien sur tous ses campus

Pour accompagner la reprise partielle des cours en présentiel, l'Université met en place, avec son Service de Santé Universitaire, un dépistage Covid-19 gratuit et quotidien sur tous ses campus, dès le 22 février 2021 et pour plusieurs semaines. Les centres de dépistages seront ouverts à tous les étudiants et personnels chaque jour pour encourager les tests Covid-19, identifier les cas positifs, et notamment les cas asymptomatiques.

Campus Métare, à l'IUT de Saint-Étienne et Campus Tréfilerie, à la Maison de l'Université

Du lundi au vendredi, de 10 h à 14 h - sans rendez-vous

Sur présentation de la carte étudiant ou professionnelle pour les personnels ainsi que votre la vitale

Campus Manufacture

Les mardis et jeudis, de 10 h à 14 h - sans rendez-vous

Sur présentation de la carte étudiant ou professionnelle pour les personnels ainsi que la carte vitale

Campus Médecine, site de dépistage du CHU Nord de Saint-Étienne

Tous les jours, de 7h30 à 13h et de 14h à 17h - sur rendez-vous au 04 77 82 95 73 ou sur Doctolib

Sur présentation de la carte vitale uniquement

Campus de Roanne

Un premier dépistage est organisé sur RDV, jeudi 25 février de 8h à 12h, à l'IUT de Roanne avec le laboratoire Bouvier. Un dispositif à plus long terme est en cours d'organisation.



Plus d'infos sur : www.univ-st-etienne.fr

La reprise partielle des enseignements en présentiel

Suite aux annonces gouvernementales du 21 janvier 2021, l'Université Jean Monnet organise le retour partiel sur site des étudiants. Tous les étudiants de toutes années confondues seront accueillis suivant la seule règle désormais applicable de 20 % de présentiel, quel que soit le type de cours (CM, TD, TP). Les modalités de cette reprise des cours sont les suivantes :

- > La reprise effective des cours en présentiel dans la limite de 20 % des capacités d'accueil globales se fera à **partir du lundi 22 février 2021** ;
- > **L'hybridation des cours** (alternance distanciel/présentiel) sera à nouveau le mode d'organisation des enseignements ;
- > Les Facultés et Instituts informent directement leurs étudiants **des emplois du temps et les modalités** pratiques de reprise à 20%.
- > **Le respect des gestes barrières** : pour protéger leur santé et celle des autres, il est demandé aux étudiants de faire ce retour dans le respect strict des mesures sanitaires et des gestes barrières (distanciation physique dans tous les lieux à l'Université et dans toutes les salles de cours, lavage des mains avant et après le cours, nettoyage de son espace personnel en début de cours, port obligatoire du masque).
- > **Le dispositif des bibliothèques Universitaires de l'UJM** ne change pas : elles ouvrent leurs espaces sur rendez-vous à la demi-journée (en matinée pour la BU Roanne, en après-midi pour la BU Sciences, et sur les deux demi-journées pour la BU Santé et la BU Tréfilerie – Michel Durafour) [Voir les horaires spécifiques par BU](#)

Contacts presse :

Anne-Claire LEAUTHIER – 06 37 37 97 21 / anne.claire.leauthier@univ-st-etienne.fr

Sonia CABRITA - 07 87 69 29 29 / sonia.cabrита@univ-st-etienne.fr